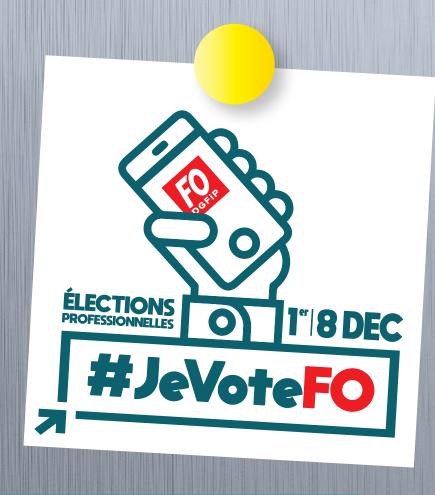
ÉLECTIONS 1er DÉCEMBRE PROFESSIONNELLES 8 2022



PRENEZ 5 MINUTES POUR VOUS

POUR POUVOIR VOTER, J'ACTIVE DES MAINTENANT MON COMPTE ÉLECTEUR



VOTER C'EST SIMPLE PRENEZ QUELQUES MINUTES POUR VOUS



ÉTAPE 1 : AUTHENTIFICATION (A COMPTER DU 2 NOVEMBRE)

A compter du **2 novembre 2022** réception d'un courriel d'authentification personalisé sur votre adresse professionnelle

Se connecter à l'ENSAP avec les identifiant et mot de passe habituels pour récupérer sa carte d'électeur Se connecter à l'espace électeur du système de vote électronique en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le courriel **OU** la carte d'électeur













Saisir l'identifiant figurant sur la carte d'électeur et le **mot de passe temporaire reçu par courriel**.
Saisir le code de sécurité visible a l'écran

DÉFINIR UN NOUVEAU MOT DE PASSE









le mot de passe doit comporter **12 caractères minimum** dont 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre

L'électeur clique sur la vignette **Je Vote** une fois connecté à son espace personnel.









Un code de validation vous est envoyé

AU CHOIX sur:

l'adresse de courriel professionnelle

La saise de ce code de validation est **INDISPENSABLE** pour accéder aux différents scrutins et VOTER. Il est valable pour la durée de la session et n'a pas a être retapé

pour valider les votes.



Le compte électeur est désormais créé et fonctionne grâce au couple identifiant et mot de passe. L'électeur peut accéder à son espace personnel pour CONSULTER ses crutins, la liste des candidats, les professions de foi et VOTER